

NOTES D'ENQUETE

HERRIN (59) 31.03.2013

1- CONTEXTE

Après un appel téléphonique au GEIPAN pour relater son observation du dimanche 31 mars 2013, le témoin a rédigé le questionnaire standard du GEIPAN le 16 avril, et l'a envoyé par mèl.

A la demande du GEIPAN, il a déposé son témoignage en gendarmerie le 18 avril.

Devant l'étrangeté de l'observation, le GEIPAN mandatera un enquêteur le 30 août 2013. Ce rapport d'enquête est issu de son enquête.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le dimanche 31 mars, dans le département du Nord, le témoin quitte son travail (à 17h45) situé à « La Neuville (59239)» pour se rendre chez lui à « Allennes-les-Marais (59251).

Il passe par les villages de « Phalempin », « Chemy », « Gondecourt » et « Herrin » (**photo 1**) soit 11 km à parcourir en 17 minutes approximativement (source Google maps) à bord de son véhicule Renault Scénic.

C'est en entrant dans le village « d'Herrin » à 17h54, qu'un objet en stationnaire dans le ciel interpelle son regard.

(Photo Observation 1 vue du sol).



(Photo Observation 1 vue de haut)



J'observe un petit point noir voler à proximité, c'est après que je vois que c'est un oiseau, je ne sais d'ailleurs pas de quelle espèce il est.

Je décide de baisser mon allure de 50km/h et passe à 20 km/h, je coupe la radio et regarde l'heure qui affiche 17h54. Je constate qu'il y a deux ou trois voitures devant moi qui continuent leur route sans ralentir et sans visiblement faire attention à l'objet.

C'est en sortant de « Herrin », que j'observe à nouveau l'objet pour mieux le détailler. Oui, entre le début « d'Herrin » et la sortie, l'objet était caché par les grands arbres. C'est donc après la sortie d'Herrin, que je vois à nouveau l'objet. »

(Photo Observation 2 vue du sol)



(Photo Observation 2 vue de haut)



« Je ne pense pas à prendre mon téléphone cellulaire pour prendre une photo. L'objet est en stationnaire dans le ciel et ne bouge pas. Il est à une cinquantaine de mètres de la route sur ma droite et peut-être à une cinquantaine de mètres du sol. Il est noir, en forme de losange, comme un diamant avec moins de facettes, tournant sur lui-même tout doucement. L'objet fait deux ou trois tours sur lui-même, 1 ou 2 secondes environ par rotation complète. L'objet est parfait, rien ne dépasse, il a peut-être 4 ou 6 faces...non je pense qu'il en a en fait 4. Comme je roule toujours, et pour ne pas perdre l'objet de vue, je me penche à la fenêtre avant droit passager, puis je regarde dans mon rétroviseur. L'objet ayant disparu, je décide donc de ne pas faire demi-tour. Je suis persuadé que ce n'était pas un cerf-volant... en plus, il n'y avait personne dans le champ ! »

B-Description du PAN (dessin du témoin)

« Il était noir, en forme de losange, comme un diamant avec moins de facettes, tournant sur lui-même tout doucement. L'objet fait deux ou trois tours sur lui-même, 1 ou 2 secondes environ par rotation complète. L'objet est parfait, rien ne dépasse, il a peut-être 4 ou 6 faces. »

Forme : Losange à 4 ou 6 facettes

Diamètre : La taille d'une voiture

Couleur : Noire.

Bruit : néant

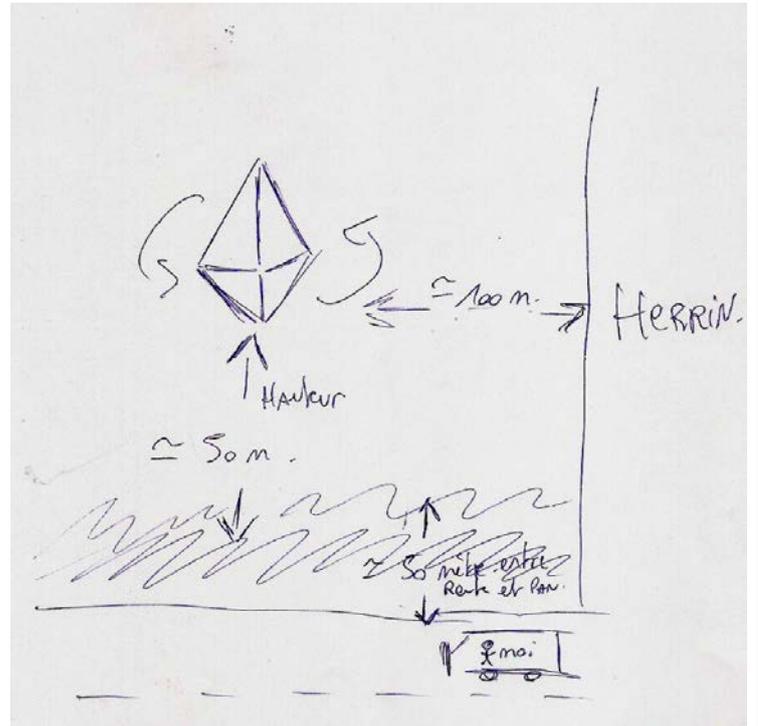
Odeur : néant

Lumières : néant

Mouvement : Rotation sur lui-même en 1 à 2 secondes par cycle

Aucune autre information.

N°3



3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Audition du témoin

Le témoin a été auditionné dans les règles de l'art. Afin d'aider le témoin à ressortir le maximum d'informations, une méthode dite « entretien cognitif » a été appliquée avec soin. Durant cet entretien, l'enquêteur a noté que le témoin a éprouvé des difficultés à donner son récit en commençant par la fin vers le début !

Reconstitution

Une reconstitution minutieuse a été faite pas à pas avec le témoin. La reconstitution est identique aux informations données pendant l'audition.

Situation météo

Aucun phénomène rare météorologique particulier à signaler le jour de l'observation.

Le jour de l'observation, une couche d'altocumulus tapissait le ciel.

Trafic aérien

Les aéroclubs situés aux alentours du lieu de l'observation affirment qu'aucun vol « autorisé » d'aéronefs et/ou aérostats n'a eu lieu le jour de l'observation. Renseignements confirmés par la Gendarmerie de l'air.

Problèmes Aériens

Le BEA (Bureau d'enquête et d'accident de l'aviation civile) ne déplore aucun incident/accident d'aéronefs dans le secteur le jour de l'observation.

Données radar

Aucune donnée radar « civile ou militaire ».

Autres témoins

Une recherche approfondie de témoins dans un rayon de 2 kilomètres a été effectuée. Commerçants et habitants, ayant un vis-à-vis direct ou indirect vers le lieu du phénomène ou habitant sur le passage de celui-ci, ont été auditionnés. Sans résultat.

Entreprises et Fermes

Les PME et les fermes des alentours affirment ne pas avoir procédé à des essais de Drones ou tout autre prototype d'aéronefs, cerfs-volants.

Les bases militaires

Aucun Drone ou Aéronef n'a volé dans le secteur le jour de l'observation.

Internet

Une recherche minutieuse sur internet a été effectuée. Sans résultat.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Mini-montgolfière ou ballon captif : un ballon captif gonflé à l'hélium, ou une petite montgolfière portée par le vent (très faible ou nul) peut tout à fait, de par sa configuration structurelle et l'angle de vue observé par le témoin, être pris pour un PAN. Néanmoins, ici nous parlons d'une forme de losange, stationnaire et en rotation sur lui-même : l'absence de vent est cohérente avec l'immobilité de l'objet.

La forme en losange fait penser aux ballons « Tura », petites montgolfières qui sont à fabriquer soi-même : Voir http://zmarc.free.fr/ballons_tura.html

Le brûleur de ces objets est à l'intérieur de l'enveloppe, et n'est visible que si on est sous l'objet.

Du fait de l'absence de vent, l'hypothèse du **cerf-volant** a été rejetée.

5- CONCLUSION

En conclusion, bien que le témoin fasse preuve d'une grande sincérité, une audition et reconstitution appliquées comme il se doit, cette observation manque de consistance du fait du manque de recoupements ou témoignages supplémentaires.

L'étrangeté du cas est moyenne à faible puisqu'on peut avancer **des hypothèses plausibles**, mais qui n'ont pu être ni confirmées, ni invalidées.

Le GEIPAN classe ce cas en catégorie C du fait du manque d'informations fiables.